

Région
Bretagne

Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville

Outil d'analyse et de comparaison
des quartiers prioritaires
et de leur environnement

Septembre 2017



Coordination : [Stéphanie Mas](#), [Karine Hurel](#)

Conception des tableaux : [Mohammed El Asri](#)

Conception des cartes : [Aurélie Douet](#), [Arnaud Genevrier](#)

Assistance à la conception des tableaux : [Pierre-Alban Bonin](#),
[Pascal Dieusaert](#), [Helga Mondésir](#), [Noémie Oswald](#), [Marie Sala](#)

Relecture : [Muriel Thoin](#)

Mise en page : [service Communication du CGET](#)

Responsable de la communication : [Corinne Gonthier](#)
corinne.gonthier@cget.gouv.fr; tél. : 01 85 58 60 49

Sommaire

Introduction	5
Indicateurs	6
1 - La géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville - Bretagne	9
Côte-d'Armor	12
Finistère	14
Ille-et-Vilaine	16
Morbihan	18
2 - Données détaillées quartier par quartier	21

Introduction

L'atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville vise à outiller en données statistiques thématiques les acteurs locaux en charge de ces territoires, qu'il s'agisse des signataires des contrats de ville, des élus, des préfets délégués à l'égalité des chances (Pdec), des sous-préfets ville, des centres de ressources de la politique de la ville...

Conçu par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), ce document présente, dans une première partie, la géographie des quartiers prioritaires. À l'aide de cartes et de tableaux synthétiques, ces derniers sont décrits au travers d'indicateurs qui reflètent les trois grands axes de la politique de la ville : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi. Les données sont ventilées à différentes échelles (région, département, établissement public de coopération intercommunale) en comparant systématiquement les caractéristiques des populations vivant en quartiers prioritaires à celles de l'ensemble du territoire visé. Les données des quartiers prioritaires sont ainsi replacées dans leur contexte géographique et socio-économique.

Dans une deuxième partie, des données détaillées quartier par quartier permettent leur mise en regard avec les principaux autres zonages relatifs à la politique de la ville (éducation prioritaire, zone de sécurité prioritaire, programme national de renouvellement urbain et zone franche urbaine).

Les différents niveaux d'observation proposés permettent une vision globale des questionnements et une appréhension des leviers d'action plus aisée. En effet, la représentation graphique permet à l'utilisateur de comparer les quartiers prioritaires entre eux au sein d'un même territoire ou des quartiers prioritaires de même profil dans des territoires différents.

Indicateurs

Composition de la population

• Population

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2013.

• Jeunes de 0 à 14 ans (%)

Part de la population de 0 à 14 ans dans la population totale.

Source : Insee, estimations démographiques, RP 2010

Cohésion sociale

• Réussite au brevet (%)

Taux de réussite au brevet, en %, dans les établissements publics à moins de 300m d'un quartier prioritaire (QP) de la politique de la ville, comparé avec les taux à l'échelle des contrats de ville ou communes isolées, des départements et des régions.

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Depp 2014-2015

• Taux de pauvreté¹ (%)

Part de la population, en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain².

Source : Insee, FiLoSoFi 2013

Emploi

• Taux d'emploi des femmes (%)

Part des femmes ayant un emploi parmi l'ensemble des femmes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, estimations démographiques, RP 2010

• Taux d'emploi des hommes (%)

Part des hommes ayant un emploi parmi l'ensemble des hommes âgés de 15 à 64 ans.

Source : Insee, estimations démographiques, RP 2010

Logements

• Taux de vacance (%)

Part des logements vacants dans l'ensemble des logements.

Source : Insee, estimations démographiques, RP 2010

• Part des logements sociaux (%)

Échelle	Part des logements sociaux (en %)
Ensemble des QP de communes signataires du contrat de ville	Part de logements sociaux des QP dans l'ensemble des communes signataires du Contrat de ville ou de la commune isolée
Total contrat de ville	Part de logements sociaux des communes du contrat de ville dans l'ensemble du département
Ensemble des QP du département	Part de logements sociaux des QP dans l'ensemble du département
Total du département	Part de logements sociaux du département dans l'ensemble de la région
Ensemble des QP de la région	Part de logements sociaux des QP dans l'ensemble de la région
Total de la région	Part de logements sociaux de la région dans l'ensemble France

Source : SOeS, Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2015

1. Lorsque des quartiers prioritaires appartiennent à plusieurs contrats de ville, il n'a pas été possible de calculer le taux de pauvreté pour l'« ensemble des QP du contrat de ville » ou le « total du contrat de ville » : la donnée est donc manquante.

2. Le niveau de vie est défini par l'Insee comme le revenu disponible (comprenant les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs) d'un ménage divisé par le nombre d'unités de consommation, coefficient qui dépend de la taille du ménage : il faut compter une unité pour le premier adulte, 0,5 unité pour chaque personne supplémentaire de plus de 14 ans et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans.

Le niveau de vie médian correspond au revenu disponible par unités de consommation dont dispose la moitié (50 %) de la population.

Typologie des quartiers

Typologie cadre de vie

- ANC** Centres anciens
- PUU** Quartiers HLM de petites unités urbaines
- PET** Quartiers périphériques de petites adresses
- GDE** Quartiers HLM périphériques de grandes unités urbaines
- BAN** Quartiers HLM de banlieues éloignées de grandes unités urbaines

Typologie cohésion sociale

- INT** Quartiers intégrés dans un environnement mixte
- PET** Petits quartiers en grande précarité qui se fondent dans leur environnement
- SEG** Quartiers ségrégués
- DEF** Grands quartiers défavorisés

Typologie emploi

- DYN** Quartiers qui profitent d'un environnement dynamique
- DEC** Quartiers en décrochage
- IND** Quartiers en difficulté dans un environnement industriel

Source : les trois typologies des quartiers prioritaires consacrées au cadre de vie, à la cohésion sociale et à l'emploi sont issues du rapport 2016 de l'Observatoire national de la politique de la ville (document disponible sur www.onpv.fr).

Zonages de la politique de la ville intersectant un quartier prioritaire

- Zones de sécurité prioritaire (ZSP) : elles ont été définies sur des critères relatifs à l'insécurité et aux déséquilibres socio-économiques constatés par le ministère de l'intérieur.
- Quartier d'intérêt national/régional du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) : programme d'investissement de transformation du cadre de vie des habitants des quartiers les plus défavorisés porté par l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) sur la période 2014-2024 :
- Zones franches urbaines de première génération (1G), de deuxième génération (2G) ou de troisième génération (3G) : ce sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Ils ont été définis à partir des critères sociaux-économiques (taux de chômage, proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme, proportion de jeunes et potentiel fiscal par habitant).

Indicateurs relatifs aux collèges

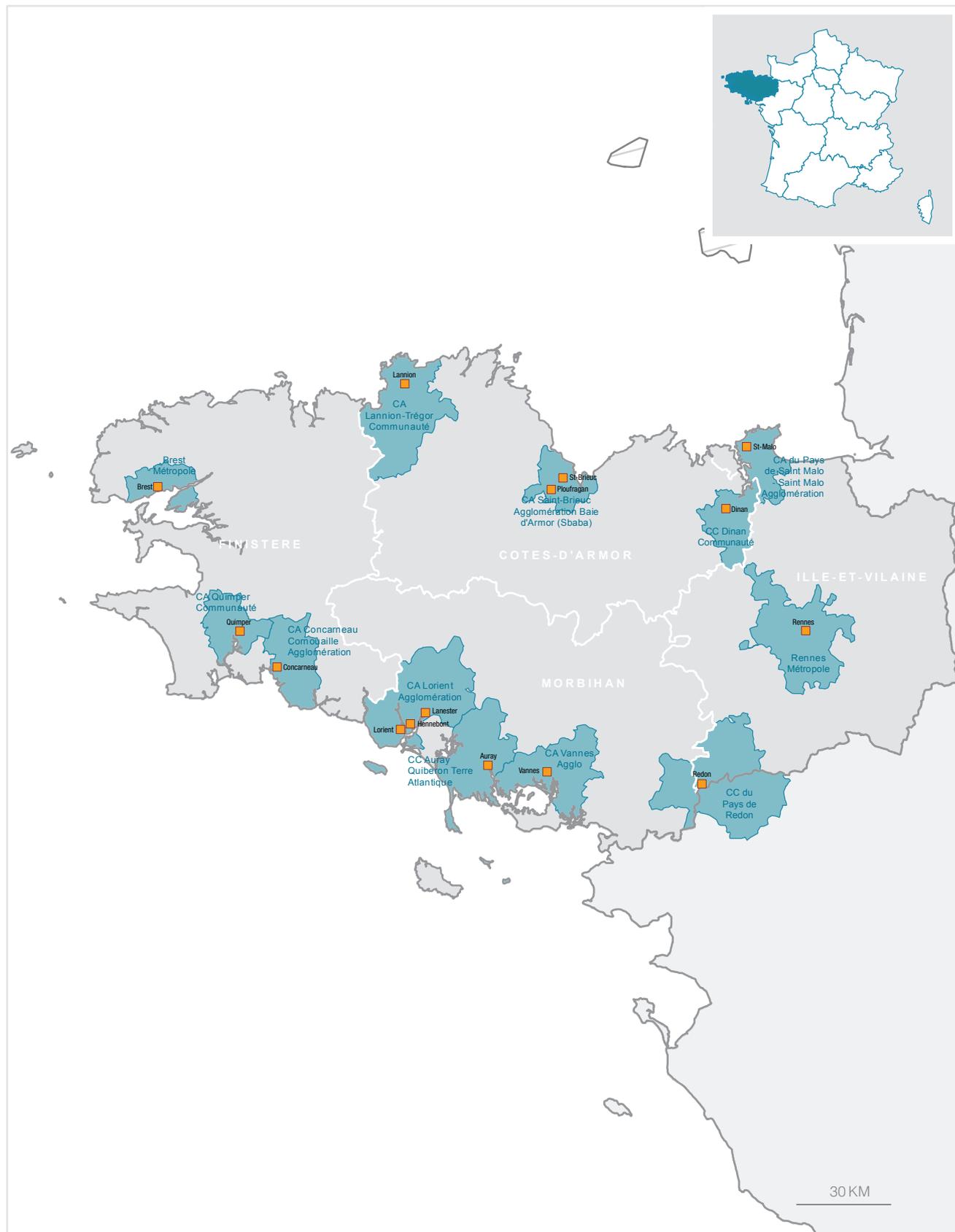
- Collèges publics <300m : nombre de collèges à moins de 300 mètres du quartier prioritaire
- Collèges publics REP <300m : nombre de collèges classés « Réseau d'éducation prioritaire » à moins de 300 mètres du quartier prioritaire
- Collèges publics REP+ <300m : nombre de collèges classés « Réseau d'éducation prioritaire renforcé » à moins de 300 mètres du quartier prioritaire

1

**La géographie
des quartiers
prioritaires
de la politique
de la ville de la
région Bretagne**

Bretagne





La géographie prioritaire de la politique de la ville BRETAGNE

- Commune ayant un ou plusieurs QPV
- Intercommunalité * concernée par un ou plusieurs QPV

* Périmètre au 1^{er} janvier 2015. Les communes sans intercommunalité sont signataires d'un contrat de ville en 2015.



32 QPV soit **2,5 %**
des QPV de la
France métropolitaine



89 040 habitants
en QPV soit **2,7 %**
de la population régionale

La géographie prioritaire de la politique de la ville

22 - CÔTES-D'ARMOR

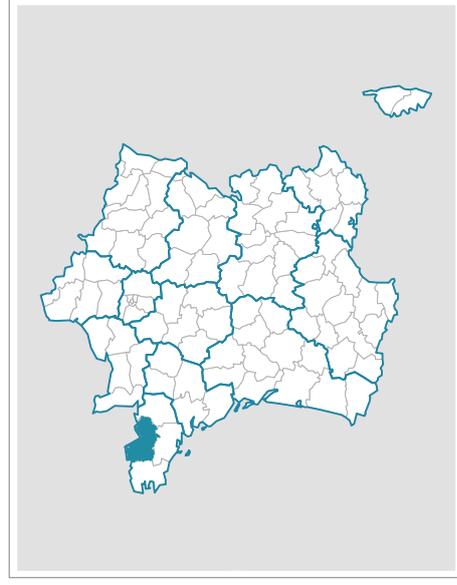
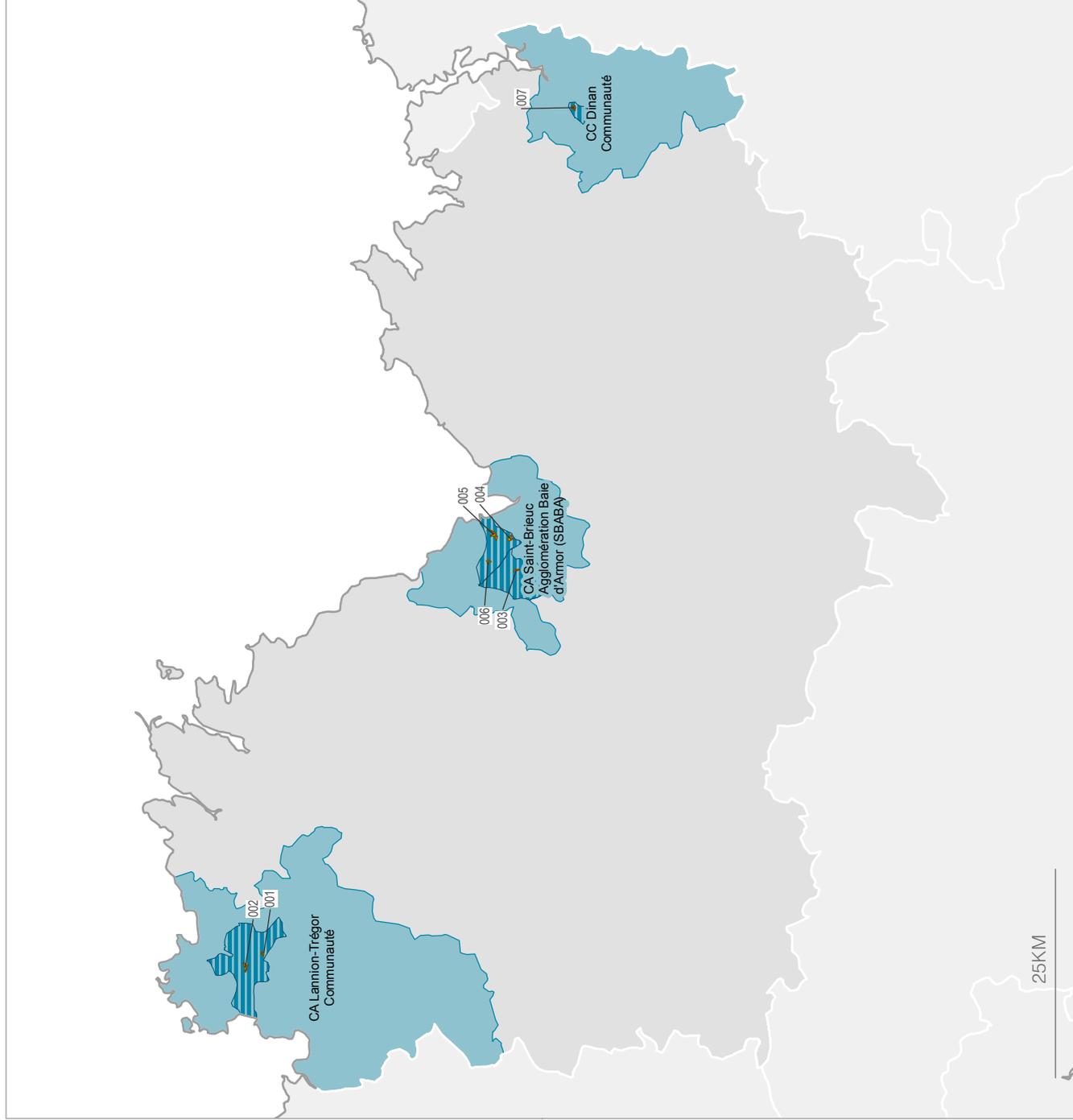
 Quartier en politique de la ville (QPV)

003  Code de QPV

 Commune ayant un ou plusieurs QPV

 Intercommunalité * concernée par un ou plusieurs QPV

* Périmètre au 1er janvier 2015. Les communes sans intercommunalité sont signalées d'un contrat de ville en 2015



Département : 22 - Côtes-d'Armor

	Population	Jeunes de 0 à 14 ans (%)	Réussite au brevet (%)	Taux de pauvreté (%)	Taux d'emploi des femmes (%)	Taux d'emploi des hommes (%)	Taux de vacance (%)	Logements sociaux (%)
ensemble des QP - CC Dinan Communauté	1 208	25,6		49,6	44,6	39,3	5	33,4
total CC Dinan Communauté	10 940	12,3	33,9	11,1	57,3	61	12,4	6,3
ensemble des QP - CA Lannion-Trégor Communauté	1 925	21,9		40,9	42,1	46,9	4,4	65,8
total CA Lannion-Trégor Communauté	19 627	15,4	33,7	11	56,5	57	8,2	8,6
ensemble des QP - CA Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor (Sbaba)	7 941	23,8		44,5	39	46,7	5,8	57,5
total CA Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor (Sbaba)	56 900	16,6	86	11,9	55,5	59	10,1	26,9
ensemble des QP du département Côtes-d'Armor	11 074	23,7		44,5	40,3	46,1	5,4	23,2
total du département Côtes-d'Armor	597 085	17,7	66,3	11,6	61,6	66,5	8,2	12,9
ensemble des QP de la région Bretagne	89 040	22,2	79	43	41,9	51,3	4,9	20,9
total de la région Bretagne	3 258 707	18,1	88,5	10,7	61,8	66,9	7,4	8,8

La géographie prioritaire de la politique de la ville

29 - FINISTÈRE

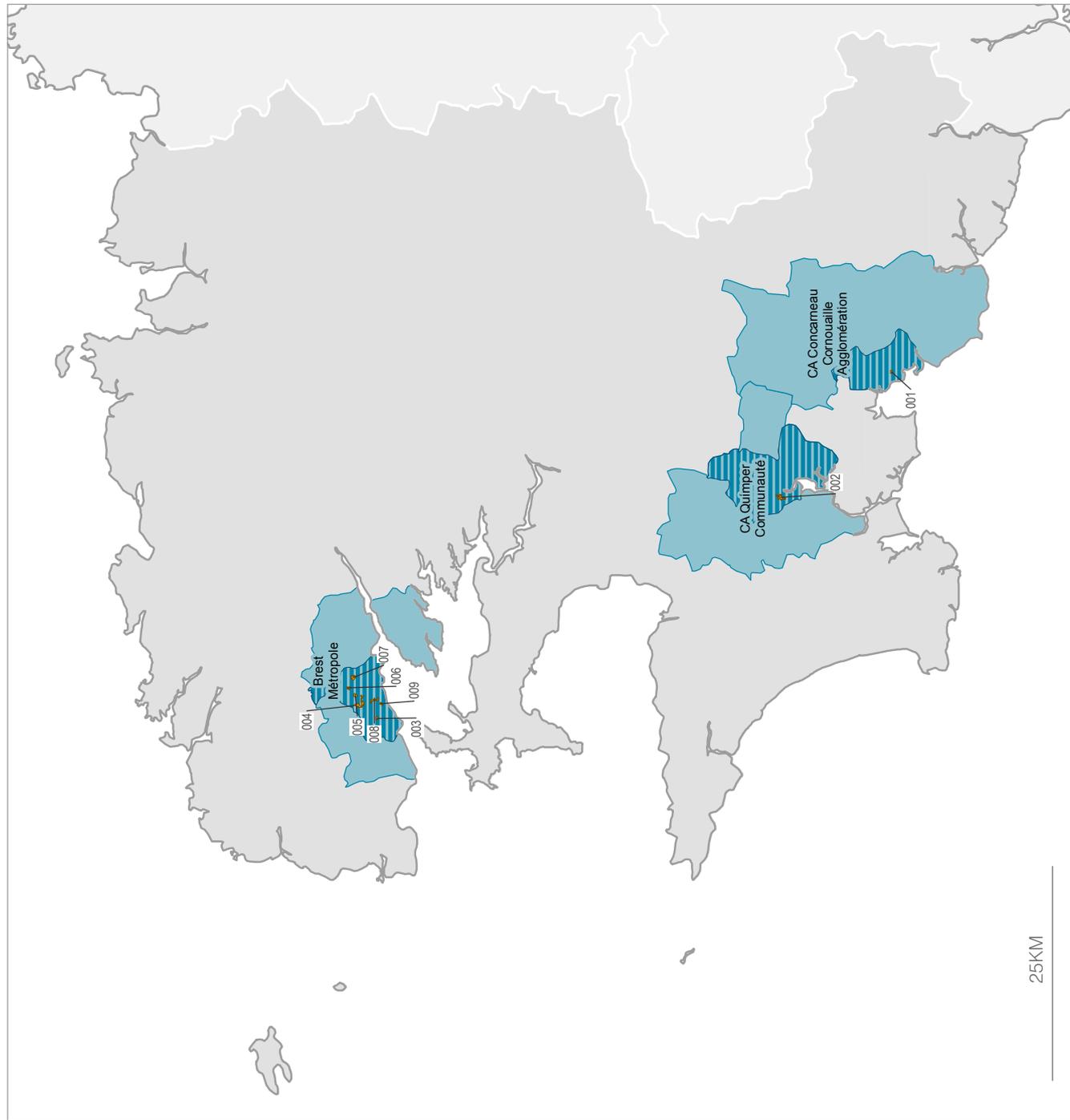
 Quartier en politique de la ville (QPV)

003  Code de QPV

 Commune ayant un ou plusieurs QPV

 Intercommunalité * concernée par un ou plusieurs QPV

* Périmètre au 1er janvier 2015. Les communes sans intercommunalité sont signalées d'un contrat de ville en 2015



Département : 29 - Finistère

	Population	Jeunes de 0 à 14 ans (%)	Réussite au brevet (%)	Taux de pauvreté (%)	Taux d'emploi des femmes (%)	Taux d'emploi des hommes (%)	Taux de vacance (%)	Logements sociaux (%)
ensemble des QP - Brest Métropole	17 552	21	73,9	39,6	39,9	51,7	4	43,8
total Brest Métropole	139 386	15	84	12,3	53,2	60	7,9	33,4
ensemble des QP - CA Concarneau Cornouaille Agglomération	1 229	26,8		46	44,1	51,8	2,2	36,9
total CA Concarneau Cornouaille Agglomération	18 867	14,1	83,1	9,9	59,3	61	9,8	4,2
ensemble des QP - CA Quimper Communauté	3 792	21,9	74,4	38,6	44,1	54,7	8,9	23,1
total CA Quimper Communauté	63 532	15,3	86,3	11,3	60,2	64	9,6	11,8
ensemble des QP du département Finistère	22 573	21,4	74,2	39,7	40,9	52,3	4,9	18,9
total du département Finistère	903 921	17,4	87,7	10,3	60,8	65,7	7,9	27,2
ensemble des QP de la région Bretagne	89 040	22,2	79	43	41,9	51,3	4,9	20,9
total de la région Bretagne	3 258 707	18,1	88,5	10,7	61,8	66,9	7,4	8,8

La géographie prioritaire de la politique de la ville

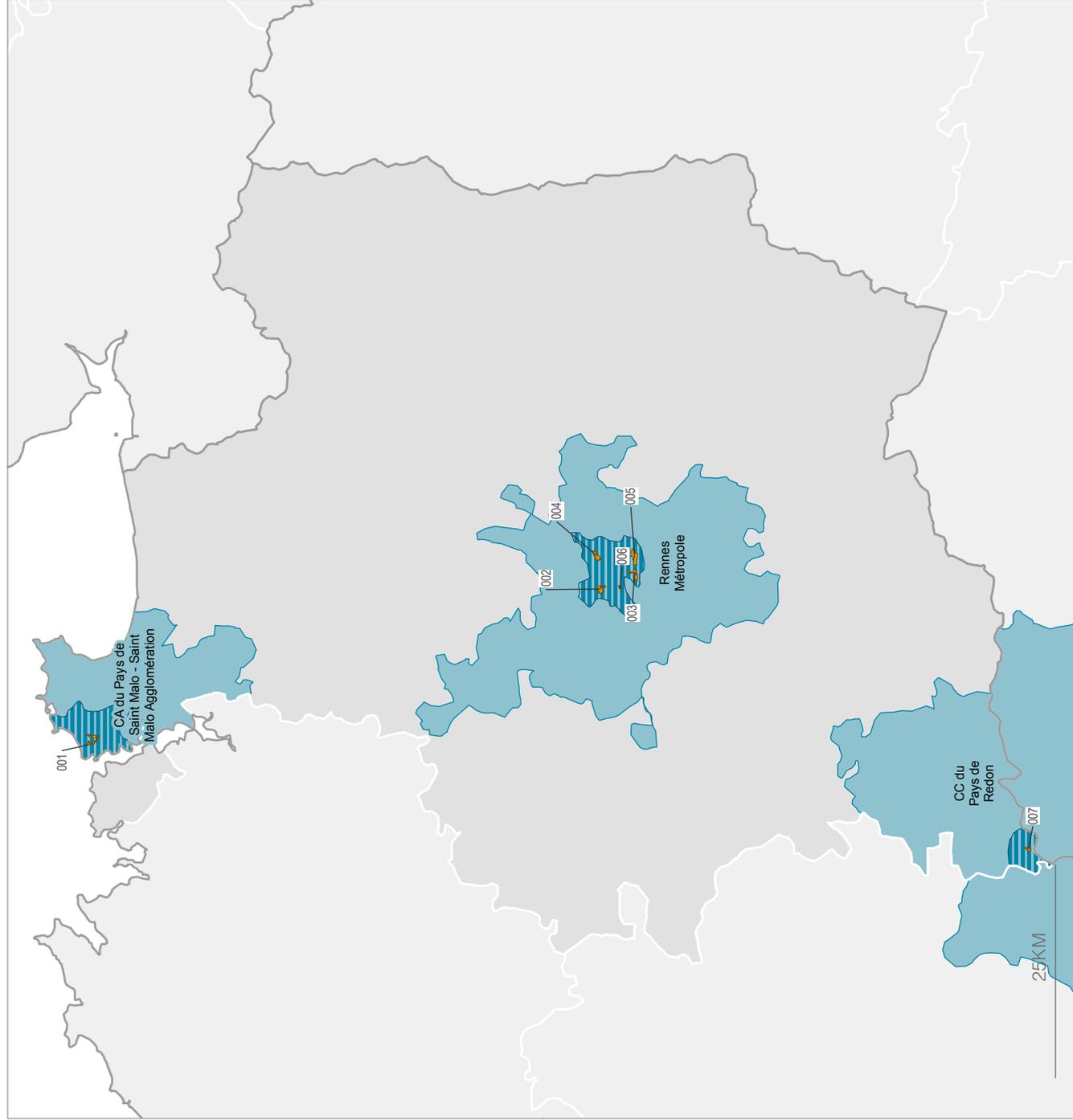
35 - ILLE-ET-VILAINE

 Quartier en politique de la ville (QPV)

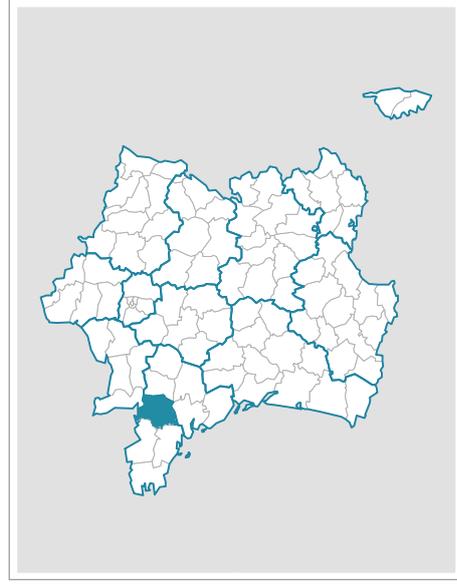
003  Code de QPV

 Commune ayant un ou plusieurs QPV

 Intercommunalité * concernée par un ou plusieurs QPV



* Périmètre au 1er janvier 2015. Les communes sans intercommunalité sont signalées d'un contrat de ville en 2015



Département : 35 - Ile-et-Vilaine

	Population	Jeunes de 0 à 14 ans (%)	Réussite au brevet (%)	Taux de pauvreté (%)	Taux d'emploi des femmes (%)	Taux d'emploi des hommes (%)	Taux de vacance (%)	Logements sociaux (%)
ensemble des QP - CC du Pays de Redon	1 152	26,6	82,3	38,3	34	54,6	0	61,4
total CC du Pays de Redon	9 114	15,2	82	13,1	55,2	59	12,8	1,3
ensemble des QP - Rennes Métropole	33 023	19,8	82,4	42,8	44,2	52,6	4,9	45,2
total Rennes Métropole	211 373	13,8	87,5	11,8	51,9	57	6	41,1
ensemble des QP - CA du Pays de Saint Malo - Saint Malo Agglomération	3 583	29,3	88,1	39,6	40,9	49,8	5,4	25,9
total CA du Pays de Saint Malo - Saint Malo Agglomération	44 919	13,2	87	10,9	57	61	6,1	9,9
ensemble des QP du département Ile-et-Vilaine	37 758	20,9	82,9	42,4	43,6	52,4	4,8	21,9
total du département Ile-et-Vilaine	1 019 923	19,3	90,7	10,1	63,5	68,5	6,8	38,9
ensemble des QP de la région Bretagne	89 040	22,2	79	43	41,9	51,3	4,9	20,9
total de la région Bretagne	3 258 707	18,1	88,5	10,7	61,8	66,9	7,4	8,8

La géographie prioritaire de la politique de la ville

56 - MORBIHAN

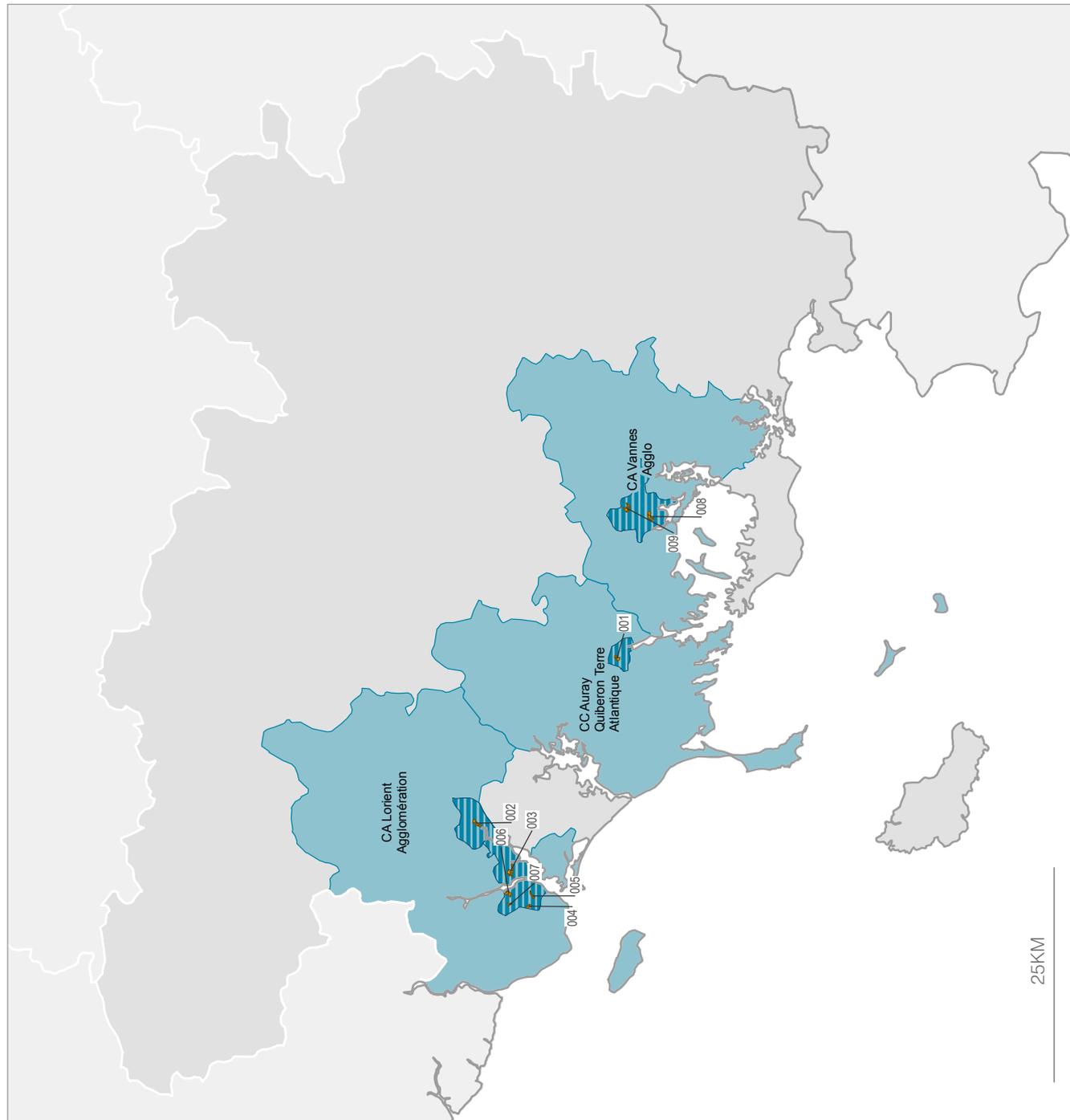
 Quartier en politique de la ville (QPV)

003  Code de QPV

 Commune ayant un ou plusieurs QPV

 Intercommunalité * concernée par un ou plusieurs QPV

* Périmètre au 1er janvier 2015. Les communes sans intercommunalité sont signalées d'un contrat de ville en 2015



Département : 56 - Morbihan

	Population	Jeunes de 0 à 14 ans (%)	Réussite au brevet (%)	Taux de pauvreté (%)	Taux d'emploi des femmes (%)	Taux d'emploi des hommes (%)	Taux de vacance (%)	Logements sociaux (%)
ensemble des QP - CC Auray Quiberon Terre Atlantique	1 490	24,8			50,3	56,1	6,2	31,7
total CC Auray Quiberon Terre Atlantique	12 946	16,2	91,5	10,2	57	61	8,4	4,3
ensemble des QP - CA Lorient Agglomération	9 856	23,8	72,6	44,8	37,1	50,8	3,9	30,4
total CA Lorient Agglomération	95 600	16,2	81,3	11,9	56,3	61	6,9	37,2
ensemble des QP - CA Vannes Agglo	6 289	27,4	86,1	51,5	42,8	49,5	6,2	44,9
total CA Vannes Agglo	53 032	14,2	87,1	10,6	53,7	59	9,3	17
ensemble des QP du département Morbihan	17 635	25,2	76,4	47,3	40,3	50,8	4,8	20,3
total du département Morbihan	737 778	17,7	88,2	11,1	60,7	66,3	7	20,9
ensemble des QP de la région Bretagne	89 040	22,2	79	43	41,9	51,3	4,9	20,9
total de la région Bretagne	3 258 707	18,1	88,5	10,7	61,8	66,9	7,4	8,8

2

**Données
détaillées quartier
par quartier**

Code géographique	Libellé	Population	Jeunes de 0 à 14 ans (%)	Réussite au brevet (%)	Taux de pauvreté (%)	Typologie cohésion sociale	Taux d'emploi des femmes (%)	Taux d'emploi des hommes (%)
53	Ensemble des QP de la région Bretagne	89 040	22,2	79	43	---	41,9	51,3
53	Total de la région Bretagne	3 258 707	18,1	88,5	10,7	---	61,8	66,9
22 Côtes-d'Armor - CA Lannion-Trégor Communauté								
QP022001	Ar Santé - Les Fontaines	993	19,9		40,5	INT	40	49,6
QP022002	Ker Uhel	932	24		41,4	INT	44	45,7
22 Côtes-d'Armor - CA Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor (Sbaba)								
QP022003	Iroise	998	23,5		45,7	PET	38,6	54,2
QP022004	Croix Saint-Lambert - Ville Oger	1 632	24,9		41	INT	39,2	50,7
QP022005	Le Plateau - Europe - ...	4 128	24,3		47,4		37,3	43,3
QP022006	Point Du Jour	1 183	20,5		38,8	INT	44,4	46,5
22 Côtes-d'Armor - CC Dinan Communauté								
QP022007	La Fontaine Des Eaux	1 208	25,6		49,6	INT	44,6	39,3
29 Finistère - CA Concarneau Cornouaille Agglomération								
QP029001	Kerandon	1 229	26,8		46	INT	44,1	51,8
29 Finistère - CA Quimper Communauté								
QP029002	Kermoysan	3 792	21,9	74,4	38,6		44,1	54,7
29 Finistère - Brest Métropole								
QP029003	Kerourien	1 205	21,5		46,3	INT	36,2	50,1
QP029004	Bellevue	7 357	18,6	70,1	35,1	INT	45,9	58,7
QP029005	Keredern	2 040	23,3		41,5	INT	37,3	49,5
QP029006	Lambzellec Bourg	1 168	28,6	77,3	42,1	INT	42,3	54,5
QP029007	Pontanezen	2 408	29		42,1	SEG	27,8	46,4
QP029008	Queliverzan Pontaniou	1 930	13,4		40,6	INT	38,2	46,8
QP029009	Kerangoff Loti	1 444	19,4		45,5	INT	40,6	41,5
35 Ile-et-Vilaine - CA du Pays de Saint Malo - Saint Malo Agglomération								
QP035001	La Découverte	3 583	29,3	88,1	39,6	INT	40,9	49,8
35 Ile-et-Vilaine - Rennes Métropole								
QP035002	Villejean	8 963	17,4	79,3	41,6		39,7	46
QP035003	Les Clôteaux - Champs Manceaux	5 061	15,9	85,7	41	INT	53	61,1
QP035004	Maurepas	6 443	17,1	83	45,4	INT	47,1	51,4
QP035005	Le Blossne	11 281	25	74,2	43,3	SEG	42,1	55,4
QP035006	Cleunay	1 275	19,5	97,6	40,7	INT	50,9	50
35 Ile-et-Vilaine - CC du Pays de Redon								
QP035007	Bellevue	1 152	26,6	82,3	38,3	SEG	34	54,6
56 Morbihan - CC Auray Quiberon Terre Atlantique								
QP056001	Gumenen Goaner - Parco Pointer	1 490	24,8		46,4	INT	50,3	56,1
56 Morbihan - CA Lorient Agglomération								
QP056002	Les 3 K : Kennedy - Kergohic - ...	1 147	26,3	74,5	41,5	PET	32,5	52
QP056003	Centre Ville Kerfrehour	1 907	27,5	67,9	37,6		41,6	60,9
QP056004	Kervenane Nord	1 767	24,6		41,6	INT	30,3	47
QP056005	Polygone Frebault	1 654	11,5	75,7	42,9	INT	35,4	35,7
QP056006	Bois Du Château	2 167	26,8	70,8	55,9	SEG	35,4	46,8
QP056007	Kerguillette Petit Paradis	1 214	25,5		46,1		46,4	58,7
56 Morbihan - CA Vannes Agglo								
QP056008	Kercado	3 439	28,5	86,3	50,8	SEG	41,8	47,8
QP056009	Ménimur	2 850	26,1	86	52,1	INT	43,9	51

Typologie emploi	Taux de vacance (%)	Logements sociaux	Typologie cadre de vie	Collèges publics <300m	Collèges publics REP <300m	Collèges publics REP+ <300m	ZSP	NPNRU avec intérêt national/régional	ZFU	Code géographique
---	4,9	34 779	---	---	---	---	---	---	---	53
---	7,4	166 219	---	---	---	---	---	---	---	53
DEC	3,3	579	PUU							QP022001
	5,2	635	PUU							QP022002
	4,6	366	BAN					IR		QP022003
	1,1	853	PUU							QP022004
DEC	7,6	1 525	PUU					IR		QP022005
DEC	7,4	589								QP022006
DEC	5	450	PUU							QP022007
	2,2	694	PUU							QP029001
	8,9	1 238		1	1	0		IR		QP029002
DEC	4	485								QP029003
	3,7	2 241	GDE	1	1	0		IN		QP029004
	1,1	1 023	BAN							QP029005
DEC	4,2	384		1	1	0				QP029006
DEC	5	1 000	GDE							QP029007
DEC	7	715	GDE					IR		QP029008
DEC	3,5	779								QP029009
	5,4	1 665	PUU	1	1	0		IR		QP035001
DEC	4,9	2 401	GDE	1	1	0		IR		QP035002
DYN	4,5	1 999	GDE	1	1	0				QP035003
DEC	5,5	3 255	GDE	1	1	0		IN		QP035004
DEC	5	3 577	GDE	2	1	1	oui	IN		QP035005
	2,7	763	GDE	1	0	0				QP035006
IND	0	516	PUU	1	0	0				QP035007
	6,2	469	PUU							QP056001
	4	110	PUU	1	0	0				QP056002
	4,8	877	BAN	1	0	0		IR		QP056003
DEC	4,4	647						IR		QP056004
	3,5	852	BAN	1	0	0				QP056005
	3,4	851		1	1	0		IN		QP056006
DYN	2,4	594	GDE							QP056007
DEC	8,4	1 240	PUU	1	1	0				QP056008
	3,7	1 407	PUU	1	0	0				QP056009



Premier ministre

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

RETROUVEZ-NOUS SUR

www.cget.gouv.fr

